

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. » c. Poste,	24 fr. » c.
Six mois, —	10 » —	13 » —
Trois mois, —	5 25 —	7 50 —

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 8 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin,	Poste.
9 — 02 — — — —	Omnibus-Mixte.
1 — 33 — — — —	soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — — —	Express.
7 — 22 — — — —	Omnibus-Mixte.
9 h. soir (pour Angers seulement),	Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin,	Mixte.
8 — 35 — — — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — — —	Express.
12 — 38 — — — —	Omnibus-Mixte.
4 — 44 — — — —	soir, Omnibus.
10 — 30 — — — —	Poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	30 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On parle d'une lettre autographe de Napoléon III au roi Guillaume, lettre qui serait portée au souverain de la Prusse, après le plébiscite, par MM. de Persigny ou Drouin de Lhuys, et qui proposerait au vainqueur de Sadowa soit un arbitrage, soit un congrès pour arranger à l'amiable les différentes questions aujourd'hui pendantes du Luxembourg, du Sleswig, de Bade, de la Saxe, du Wurtemberg et de la Bavière. Le cabinet du 2 janvier tient à honneur de proposer de nouveau aux puissances un moyen de sortir, sans conflit, des difficultés créées par la campagne de 1866 et l'ambition de la Prusse.

La ville de Cork, en Irlande, a été troublée par une émeute; un conflit sérieux a eu lieu entre la troupe et le peuple.

Le sang a coulé : le télégraphe accuse quelques morts et beaucoup de blessés. Inutile d'ajouter que l'Irlande continue d'être le théâtre de crimes agraires. Le comté de Tipperary, par exemple, est encore sous le coup de l'émotion produite par l'assassinat très-récent de Patrick Kirwan, au service d'un riche propriétaire du comté. Cette fois-ci c'est le bâton qui a servi d'instrument aux vengeances individuelles des assassins.

Les journaux piémontais nous signalent, du côté des Abruzzes, des symptômes d'agitation; mais celle-là, républicaine, mazzinienne. La Gazette piémontaise parle de l'apparition de

bandes insurrectionnelles sur les frontières pontificales; d'une animation insolite qui régnerait parmi les populations; de proclamations provoquant à la révolte. La Gazette de Turin prend acte de mesures de rigueur adoptées par les autorités pontificales, « en vue des vellétés d'agitation qui ont été remarquées. » Elle ajoute que les autorités locales italiennes auraient reçu des instructions catégoriques pour la défense des frontières.

On télégraphie de Milan, 18 avril :
« Des agents de police ont pénétré pendant l'absence des locataires dans une maison où l'on fabriquait des cartouches.

« Un des conjurés, rentrant chez lui, blessa grièvement un agent avec un revolver. Il réussit ensuite à s'enfuir.

« Une charrette contenant des cartouches et de la poudre a été conduite au château. Quatre arrestations ont été opérées. »

LA CAMPAGNE DU PLÉBISCITE.

Une nouvelle réunion du Comité central et du Comité de Paris a eu lieu, lundi soir, à l'hôtel du Louvre. Elle a constaté les rapides progrès que fait l'organisation générale et l'adhésion que rencontre le mouvement provoqué par le parti conservateur libéral.

La circulaire qui suit a été adressée par la commission exécutive à tous les présidents, vice-présidents, secrétaires et membres des conseils généraux de France :

« Paris, le 18 avril 1870.

» Monsieur le conseiller général,

» Au nom du comité formé à Paris pour le

plébiscite de 1870, nous venons faire un appel direct à votre patriotisme concourant.

» Pour l'accomplissement de la mission que nous avons acceptée, nous devons avoir pour auxiliaires tous ceux que le suffrage universel a investis de sa confiance. Ses élus de tous les degrés, dans les conseils généraux, d'arrondissement et municipaux, sont les seuls guides qu'il accepte, parce que c'est lui qui les a choisis.

« C'est de son avenir que la France, réunie dans ses comices, est appelée à décider. Sui-vant qu'elle répondra, oui ou non, elle fondera l'Empire libéral, ou, séparant l'Empire de la liberté, elle se livrera fatalement à la révolution.

» Voilà ce qu'il faut faire comprendre aux électeurs. Cette tâche vous appartient. C'est pour vous aider à la remplir, en reliant à une action commune tous les efforts individuels, que le comité central a été organisé. Affranchi de toute influence, tenant son mandat de l'élection, il n'intervient dans le scrutin national qui se prépare qu'au nom de l'indépendance du suffrage universel. Mais le vote n'est vraiment libre que lorsqu'il est complètement sincère. Pour en assurer la liberté et la sincérité, nous devons l'éclairer, nous devons en écarter l'erreur qui le fausse et la passion qui l'entraîne. Nous devons aussi combattre l'abstention qui, dans les circonstances où elle se produirait, serait une défection à la liberté ou une complicité involontaire ou calculée au mot d'ordre de la révolution.

» Nous vous engageons à former des comités dans chaque département, dans chaque arrondissement, dans chaque canton. Entendez-

vous avec vos députés, qui considèrent leur mandat comme un titre pour donner partout l'exemple du patriotisme; concertez-vous avec tous les hommes de bonne volonté pour organiser l'accord de toutes les forces qui doit assurer la victoire.

» Nous nous mettons à votre disposition pour vous seconder sans réserve. Nous vous prions de nous donner avis de la formation des comités auxquels nous adresserons nos publications. Nous recevrons avec le plus vif intérêt tous les renseignements que vous jugerez utiles de nous faire parvenir sur le mouvement plébiscitaire dans votre contrée.

» Toutes les correspondances doivent être adressées sous le couvert de M. le duc d'Albaféra, président du comité central, 182, rue de Rivoli, à Paris.

» Agréez, etc.

(Les membres de la commission exécutive.)

Une circulaire analogue sera adressée à tous les membres des conseils d'arrondissement.

Une autre circulaire sera pareillement adressée à tous les membres des conseils municipaux de France.

M. Emile de Girardin développe, dans la Liberté, les considérations qui l'ont amené à accepter un rôle actif dans le comité du plébiscite.

Ces explications l'amènent à résumer la question du plébiscite lui-même en ces termes, pleins d'une vigoureuse netteté :

« Il y a de fortes raisons de penser que, malgré tous les efforts des partis hostiles, le

PROBLEME.

LE FILS DE L'ÉTOUFFEUR,

Par TURPIN DE SANSAY.

Aujourd'hui que tout est changé dans le vieux Paris, aujourd'hui que la capitale de la France est devenue la plus belle reine architecturale du monde, on cherche en vain les traces d'une bâtisse à l'étouffée qui engendra tant de maladies au milieu des populations ouvrières, avant que la pioche et le marteau fissent voir le ciel aux locataires enfumés de l'antique Lutèce.

Les provinciaux et les voyageurs marchent ébahis au milieu de nos urbaines artères, au milieu de nos squares pittoresques, au milieu de nos palais.

La religion n'a pas été oubliée dans ce remaniement de l'architecture, qui a commencé par l'achèvement du Louvre; les églises restaurées prennent leur grand air de fête et sollicitent plus encore la visite des fidèles à l'adoration du Créateur, le premier des architectes.

Puis enfin, viennent les ponts, trait d'union entre les deux rives de la Seine, ce serpent majestueux dont la

tête semble mordre l'Océan. Le pont de l'Alma éternise une brillante victoire; le pont Notre-Dame rajeunit l'Hôtel-Dieu, ce réceptacle des misères humaines, et le pont Saint-Michel a été solidifié par la cohorte ouvrière.

De tous, le vieux pont Neuf a été le premier restauré.

C'est de celui-là dont nous allons parler.

On se souvient qu'en 1828, le pont Neuf offrait un aspect bizarre. De distance en distance, des pavillons miculaires, — autrefois retraites cachées des astrologues et des charlatans, — formaient de petits magasins où les chalands avaient peine à entrer, où le marchand lui-même avait peine à se tenir debout.

Sur les trottoirs, étaient étalés les jouets d'enfants, les habits à bon marché, les cosmétiques parfumés qui formaient la vente ordinaire. Du côté de la Seine, accoudées sur le parapet, étaient suspendues, pour ainsi dire, les chambres qui abritaient la nuit, les marchands ou marchandes ne redoutant pas la fraîcheur de l'eau.

Mais, quand arrivait le soir, quand les grandes ombres s'étendaient sur la ville, plus vivante à cette heure, au milieu de ses girandoles de feu, tout commerce cessait sur le pont Neuf, à peine éclairé par quelques fumeux reverberés.

La nuit complète couvrait la statue d'Henri IV, au

pied de laquelle les voleurs, — ou les amoureux, — se donnaient rendez-vous.

C'était le 15 octobre; les nuages parcouraient le ciel en phalanges serrées; pas une étoile n'apparaissait au firmament.

Minuit sonnait à la cathédrale de Paris, à l'Institut de France, à Saint-Germain-l'Auxerrois; les bruits de la ville se calmaient peu à peu, et les pavillons du pont Neuf ne jetaient plus de clarté intérieure, à l'exception d'un seul, placé à l'angle du quai des Lunettes; les retardataires affairés prenaient à la hâte le chemin de leur domicile, et les amoureux seuls, que le cœur réchauffe, pouvaient endurer la rigueur de la température.

En effet, sur le milieu du pont, à l'entrée de la place Dauphine, tout-à-fait dans l'ombre, un jeune homme et une jeune fille, modestement vêtus se donnaient le bras; ils chuchotaient: on eût dit qu'ils écoutaient parler leurs âmes bien plutôt que leurs lèvres.

— Louise, dans quinze jours tu seras ma femme, murmurait le jeune homme; si tu savais comme je t'aimerai plus encore, pauvre fille, que la mort a faite orpheline.

— Cet amour que tu me promets, auquel je crois, je te le rendrai grandement, Cyprien, répondit la jeune fille; je n'ai pour dot que mon aiguille, mais je travail-

lerai tant, je te serai si dévouée, que jamais la misère n'entrera dans notre intérieur.

Louise avait vingt ans, Cyprien en avait vingt-quatre: c'était le bel âge des illusions de l'avenir.

Cyprien était plein de force et de santé; Louise, au contraire, portait sur son visage, d'un blanc mat, les signes d'une fatigue qu'elle attribuait au travail, et qu'un médecin eût attribués à une autre cause.

— La misère! s'écria Cyprien, ah! j'espère bien qu'elle ne franchira jamais notre seuil, ma bonne Louise. Je suis graveur sur cuivre; pour me faire apprendre cet état, mon père a travaillé sans relâche, car il était pauvre et l'apprentissage coûte cher.

Louise en ce moment, toussa légèrement. Cyprien ramena sur son cou le châle qui la couvrait.

— Merci, mon ami, dit-elle. Oh! tu as un bon père, va!

— Aussi je l'adore; mais une chose me contrarie: il ne veut pas me confier où il se rend la nuit, depuis quelque temps... j'ai si peur qu'un accident ne vienne l'atteindre... Enfin, n'y pensons plus. Louise, je t'aime; rentrons chacun chez nous, ma petite femme, et à quinze jours la noce.

— Oui, dans quinze jours je serai bien heureuse.

Et ils firent quelques pas pour regagner le faubourg Saint-Germain.

nombre des refus d'adhésion au plébiscite de 1870 restera fort au-dessous du nombre des suffrages recueillis les 24 mai et 7 juin 1869 par les candidats de toutes couleurs et de toutes nuances, vainqueurs et vaincus, qui furent opposés à cette époque aux candidats officiels. Dans ce cas, c'est la stabilité par le progrès, c'est l'ordre par la liberté, c'est la France redevenue l'égalité de toutes les grandes nations libres.

» Mais s'il en était autrement, si le nombre des abstentions était considérable et que le nombre des non ne restât pas assez en arrière du nombre des oui, quelle signification, quelles conséquences, sous ces deux formes, le vote négatif aurait-il ?

» C'est ce qu'il s'agit d'examiner, sans aucune exagération dans aucun sens, afin de s'en rendre exactement compte.

» L'Empire serait moralement ébranlé, mais il ne serait pas matériellement renversé; ce serait l'indécision funeste, mais ce ne serait pas la révolution triomphante.

» Qui aurait la victoire ? Ce serait l'instabilité. Qui aurait la défaite ? Ce serait la liberté.

Tel est en effet le dilemme en face duquel doit se placer, sans se laisser détourner par les sophismes ou les arguties, quiconque veut se rendre vraiment compte du sens et de la portée du scrutin plébiscitaire.

Voici, d'après le Réveil, le procès-verbal exact de la dernière réunion tenue par les députés de la gauche :

« L'unique question autour de laquelle se ramenaient tous les incidents de la soirée précédente était de savoir si les députés de la gauche rédigerait en commun, avec les représentants élus de la presse démocratique de Paris et des départements, le manifeste antiplebiscitaire, et s'ils le signeraient tous à un titre égal. »

« La majorité s'est prononcée dans le sens de l'affirmative. »

« Il y avait 25 votants; 12 voix contre 10 se sont prononcées pour une rédaction et une signature communes avec les délégués de la presse. »

« La gauche s'est divisée de la manière suivante : »

» Pour : MM. Gambetta, Ferry, Giraud, Magnin, Crémieux, Dorian, Gagneur, Pellelan, Grévy, Jules Simon, Ordinaire, Desseaux.

Contre : MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Ernest Picard, de Kératry, Rampont-Lechin, Le Cesne, Choiseul, Steenackers, Malezieux, Bethmont, Larrieu.

» Un seul membre s'est abstenu, probablement parce que son opinion n'était point encore formée, c'est M. Paul de Jouvenel. »

Depuis lors, une lettre de M. Emmanuel Arago, qui n'assistait pas à la réunion, est ve-

nue annoncer qu'il adhérerait au vote de la majorité.

Celle-ci se trouve, par conséquent, portée à treize.

Le manifeste, préparé d'après ses vues, doit être lu et discuté dans une nouvelle réunion à laquelle sont convoqués les représentants de la presse démocratique.

La minorité se ralliera-t-elle à ce manifeste ou persistera-t-elle dans l'intention d'en rédiger un autre de son côté ? La question a été très-vivement controversée depuis quarante-huit heures; mais les dispositions à un rapprochement ne semblent nullement avoir augmenté, malgré les actives négociations poursuivies pour y arriver.

Pour les articles non signés : P. Godet.

Nouvelles Diverses.

L'Empereur s'est rendu lundi aux courses de Longchamp.

— La délibération de jeudi dernier au Sénat n'était que de pure forme. Lundi a commencé la vraie discussion générale. Encore a-t-il suffi d'une séance pour l'épuiser.

Six discours ont été prononcés; aucun ne répond à l'autre. Les orateurs ont commenté chacun à son point de vue le projet de sénatus-consulte; mais tous y adhèrent.

— La date du vote plébiscitaire être définitivement fixée au 8 mai.

La détermination de borner le scrutin à une seule journée est maintenue.

La période des réunions publiques souvrira probablement lundi prochain.

« S. A. I. le prince Napoléon est parti pour sa terre de Prangins et ne prendra point part, comme on l'avait annoncé, à la seconde délibération du sénatus-consulte. »

LES GRÈVES.

La journée de vendredi a été signalée, à Fourchambault, par des scènes de désordres qui ont été vite réprimées par l'attitude énergique des fantassins et cavaliers accourus en toute hâte de Moulins.

Vendredi soir, les grévistes ont entouré les usines; ils étaient armés de fourches, de pistolets et de revolvers et menaçaient d'incendier les établissements.

Là, comme au Creuzot, les femmes étaient très-exaltées et, oubliant leurs rôles de mères et d'épouses, elles encourageaient les ouvriers à continuer leurs actes de violence; les meneurs emploient donc la même tactique à Fourchambault qu'au Creuzot.

Mais ce qui engageait surtout les grévistes à persister dans leur attitude menaçante, c'était la promesse qu'on leur avait faite d'une entente établie entre eux et la troupe. La con-

duite des soldats, dans cette circonstance, a démenti cette odieuse calomnie.

Le préfet a vainement essayé, à plusieurs reprises, d'engager, par des paroles conciliantes, les groupes à se séparer; la troupe a dû alors agir. Des détachements de cavalerie et d'infanterie se sont portés sur la foule, qu'ils ont éloignée des établissements et dispersée dans les principaux quartiers.

Un certain nombre d'arrestations ont été opérées. Les prisonniers ont été conduits immédiatement à Nevers, et peu à peu le calme s'est rétabli.

Le général de division, le préfet, le général commandant la subdivision de la Nièvre et le commandant de gendarmerie étaient à la tête des détachements.

A la même heure, tandis que les troupes protégeaient les établissements de Fourchambault, quelques grévistes ont été à Torton et ont mis le feu à un bois voisin de l'usine.

Des précautions militaires ont dû être prises du côté du pont qui traverse la Loire pour établir des communications entre les départements de la Nièvre et du Cher, et par lequel sont arrivés mardi les grévistes de Torton.

Samedi, les directeurs des usines ont fait apposer à Fourchambault des affiches annonçant en ces termes la reprise des travaux :

« Fourchambault, le 16 avril 1870.

« Nous ne voulons pas que les égarements dont vous avez vu ces jours derniers les tristes effets privent de leurs moyens d'existence les ouvriers sages et de bonne volonté. »

» Nous rouvrons les forges et la fonderie lundi matin.

» Les travailleurs seront efficacement protégés.

» Toute tentative de nature à compromettre la sécurité des personnes ou de l'ordre public serait réprimée de la manière la plus énergique.

« Lorsque le travail sera repris, nous examinerons avec soin et bienveillance les situations qu'il pourrait y avoir lieu d'améliorer, et nous ferons tout ce qui sera juste et possible. »

BOIGUES, RAMBOURG et C^{ie}.

Dans cette journée, le calme n'a pas été troublé; les directeurs ont réuni les ouvriers sur les places situées en face de la forge et devant la fonderie pour se concerter avec eux sur la reprise des travaux; ils ont fait appel à la conciliation et ont engagé à reprendre les travaux.

Des renseignements pris à différentes sources autorisent à penser que ces propositions de conciliation seront entendues.

Le bon sens de la grande majorité des grévistes l'aura encore emporté sur les vains et pernicieux calculs de l'agitation.

Les journaux révolutionnaires ont prétendu que des soldats du 27^e de ligne avaient été ramenés prisonniers à Nevers, parce qu'ils avaient fraternisé avec les grévistes. Cette nouvelle est inexacte.

La vérité est, que trois soldats de ce régiment se sont rendus passibles de peines disciplinaires : l'un, habitué des cabarets, s'est laissé entraîner à boire; deux autres ne sont pas arrivés à temps pour prendre les armes.

On annonce aujourd'hui que la grève vient d'éclater à Comentry et à Bezenet. Le 55^e de ligne qui était à Montluçon vient d'arriver à Comentry.

— Une dépêche télégraphique du Creusot, 16 avril, nous informe que la situation des mines du Creusot continue d'être satisfaisante.

Le travail est repris d'une façon toute normale.

— Voici une nouvelle à sensation que nous donne Paris-Journal :

« Les ouvriers boulangers de Paris menacent de se constituer en grève. Les ouvriers demandent formellement, dit-on, une augmentation de salaire et la pression complète du travail de nuit. »

» Voyez-vous Paris se réveillant un beau matin sans le moindre morceau de pain à se mettre sous la dent.

« La même grève a eu lieu dernièrement à Vienne (Autriche); et le gouvernement avait trouvé moyen d'y obvier en faisant faire le pain par les boulangers de régiment. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

RÉSEAU DES CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX.

Sous ce titre nous lisons dans le Journal de Maine-et-Loire :

Le Conseil général du département de Maine-et-Loire est convoqué pour le 25 courant, à l'effet de délibérer sur l'exécution du réseau des chemins de fer d'intérêt local. Déjà, dans les sessions ordinaires de 1868 et 1869 et dans la session extraordinaire du 12 janvier 1869, la question des chemins de fer départementaux a été posée devant le Conseil, mais sans étude d'ensemble. Il ne s'agissait alors que d'un certain nombre de lignes considérées comme les plus importantes; celle de Poitiers à Saumur passant par Montreuil-Bellay, dans la traverse du département de Maine-et-Loire; celle de Saumur à Cholet par Doué, Tigné, Vihiers et Veziens; enfin celle d'Angers au Lude par Beaufort et Baugé.

Depuis, un ingénieur plein d'initiative, M. Gallaud, a, dans plusieurs conférences publiques, dont nos lecteurs auront conservé sou-

Mais une quinzaine de toux qui s'empara fiévreusement de Louise et qu'elle chercha à étouffer en portant son mouchoir à ses lèvres, les força à s'arrêter à l'angle du pont, auprès du seul pavillon dans lequel il y eût encore de la lumière.

Une heure du matin sonnait.

Tout-à-coup, Cyprien entendit un vagissement sourd, puis le frou-frou d'un corps qui traverse l'espace, et le bruit de l'eau clapotant au contact de la pesanteur.

Il s'élança sur le parapet, regarda attentivement dans la direction des arches, et crut distinguer le corps d'un enfant sur les rives de l'eau.

Il recula épouvanté. Louise suivait tous ses mouvements. Il voulut regarder une seconde fois, le fleuve avait englouti ou entraîné sa proie.

— C'est de là qu'on a jeté le corps, s'écria Cyprien en désignant le pavillon qui formait le coin du quai des Lunettes. En homme d'honneur, que dois-je faire Louise ?

— Dénoncer le crime, mon ami; c'est rendre service à la société.

Les deux jeunes gens se séparèrent sous le poids de l'émotion.

Chemin faisant, Cyprien se promit de consulter son père sur ce qui venait d'arriver. Mais son père était absent.

Le jeune graveur passa la nuit seul dans sa chambre : car depuis longtemps sa mère était morte. Le lendemain matin il se rendit chez le commissaire de police et fit la déclaration exacte de ce qu'il avait vu la veille.

Puis, de retour à la maison, il trouva son père; le vieillard était pâle comme un lincoln.

— J'ai bien travaillé pour toi mon fils, dit ce dernier en l'embrassant. Aime toujours ton père, il te rendra riche un jour.

Cyprien crut inutile de lui raconter son aventure nocturne.

II.

Cyprien devait l'existence à un artisan, à un menuisier, qui avait nom Joseph Lambert.

Fils lui-même de pauvres gens, cultivateurs de la Beauce, Lambert était une de ces intelligences comme il s'en rencontre malheureusement beaucoup dans la classe ouvrière. Il avait des aspirations vers un autre monde que celui dans lequel il vivait.

En faisant son apprentissage, il s'était instruit proprio motu, c'est-à-dire qu'il avait puisé toute sa science dans la lecture des philosophes, qui parfois pervertissent l'imagination et faussent le jugement.

Lambert avait pris part aux événements terribles de

1793, et las de voir égorger les hommes, il était rentré dans sa sphère, à son travail, laissant aux autres le soin de discuter sur l'art de gouverner le monde.

Néanmoins, pauvre comme il l'était, au lieu de travailler sans relâche pour satisfaire aux premiers besoins de la vie, il avait jeté un regard de convoitise sur le sort des riches, et plusieurs fois tenté d'occuper à son tour une position plus élevée.

Mais sans cesse il était retombé par le manque d'une éducation solide, et aussi parce qu'il était dépourvu des premiers matériaux pécuniaires qui aident à la réussite.

Malgré les bouleversements politiques, alors comme aujourd'hui il y avait encombrement dans toutes les carrières; les échecs multipliés qu'il éprouva aigriront peu à peu le caractère de Lambert, et il en vint à se demander s'il n'avait pas aussi droit au luxe, et pourquoi il vivait au bas de l'échelle sociale, quand d'autres en occupaient le sommet.

Éducation faussée, esprit atrophie entre le robot et l'établi, il eut des colères sourdes contre tout ce qui lui était supérieur. Et pourtant c'est à peine s'il entraînait dans le rude sentier de l'expérience humanitaire.

Il faut avoir longuement vécu pour ne pas envier les riches et les richesses, et ne pas regarder comme une honte la mansarde qui nous a vu naître.

Las de vivre seul, las de raisonner toujours avec sa pensée dévorante, Lambert chercha une compagnie parmi les jeunes filles qui l'entouraient. Il sut plaire à Marianne, un de ces pauvres enfants trouvés que le travail tue, et dont l'existence est une abnégation continuelle.

Pour ces femmes déshéritées, la maternité n'est pas une joie sans mélange, c'est encore une suite de souffrances et de privations.

Pendant sa grossesse, Marianne eut-elle ces tendres soins qu'une fille aimée reçoit de sa mère pendant l'élaboration sacrée de la nature ? Non !...

Qué de fois, par non-savoir ou par imprudence, s'exposa-t-elle à voir sa position compromise et ses espérances trompées.

Heureusement enfin, Cyprien vint au monde. Lambert fut heureux, il oublia sa condition. Il oublia ses rêves insensés à la vue du petit être qui l'entourait de ses bras potelés et semblait raviver le bonheur au foyer de la famille.

Quelques années se passèrent tant bien que mal, au milieu de la gêne il est vrai; mais la mansarde resplendissait de toutes les joies du cœur. Cyprien grandissait; déjà presque il était homme fait.

Tout-à-coup le travail manqua dans l'atelier de Lambert.

venir, présenté l'ensemble du réseau destiné à desservir les différents arrondissements de notre beau département. Son projet peut se résumer comme suit :

Se conformant aux précédentes décisions prises par le Conseil général, il ajoutait aux lignes adoptées en principe et que nous venons d'indiquer : 1° celle de Saumur à la Suze, sur le chemin de fer de l'Ouest ; 2° celle d'Angers à Martigné ; 3° celle de Saumur à Pouancé ; partant de Montreuil-Bellay et passant par Thouarce, Chalonnès, Saint-Georges-sur-Loire, Bécou, le Louroux et Candé ; 4° celle de Chalonnès à Beaupreau ; 5° enfin, à titre éventuel seulement, le raccordement de Beaupreau à la ligne de Cholet à Clisson.

Nous croyons être en mesure d'affirmer que ce projet, si complet, vient d'être l'objet d'une proposition d'exécution de la part d'une compagnie financière, offrant les plus sérieuses garanties. Le concours du département serait demandé sous forme d'annuités à servir à la compagnie concessionnaire, pendant trente années consécutives, à raison de 1,000 fr. par kilomètre à construire. Mais la concession ne deviendrait définitive qu'au bout d'une année, à partir du jour de la convention à intervenir entre cette compagnie et le département, si à cette époque des souscriptions avaient été obtenues dans les localités intéressées à l'exécution de cet important réseau, jusqu'à concurrence de 20,000 fr. par kilomètre.

Ces conditions nous paraissent incontestablement avantageuses pour tous ; le département ne peut rien entreprendre d'utile si les intérêts particuliers en jeu ne viennent lui prêter un concours sérieux ; peut-être seulement trouvera-t-on un peu long le délai d'une année pendant lequel il serait lié à la compagnie Galland sans avoir rien de définitivement arrêté, par suite de la clause suspensive que nous venons d'indiquer.

Ajoutons, pour compléter cet exposé sommaire, qu'en hommes d'affaires les auteurs de la proposition ci-dessus analysée admettent le droit pour le Conseil général de distraire de l'ensemble du réseau qu'ils sollicitent, telle partie qui pourrait être demandée par les grandes compagnies dont les voies sillonnent actuellement le département comme ligne d'intérêt général, à la seule condition qu'il n'en résultât pas une diminution correspondante de la subvention départementale à affecter à la totalité du réseau. Cette attitude est différente de celle prise par M. l'ingénieur Galland dans les conférences publiques où il exposait ses projets, il y a quelques mois, et mérite qu'on s'y arrête parce qu'elle présente, à notre point de vue, de très-réels avantages.

Le département de Maine-et-Loire, en effet, dans cette nouvelle situation, aurait tout à gagner à la compétition qui existe, en ce moment même, entre les compagnies d'Orléans

et des Charentes, pour obtenir du ministre des travaux publics la concession des lignes traversant les arrondissements de Saumur, Bauge et La Flèche, et que, d'autre part, la compagnie d'Orléans a formulé la double demande de cette même concession depuis Thouars jusqu'au Mans, et de celle d'une ligne de Vendôme à Angers, par Château-du-Loir, La Flèche, Durtal et la vallée du Loir. Sur cette voie de grande communication directe des localités traversées avec Paris, la section de la Flèche à Château-du-Loir est déjà en cours d'exécution.

Que les puissants efforts de la compagnie d'Orléans soient couronnés de succès, et la longueur du réseau départemental de Maine-et-Loire à construire se trouverait réduite, par cela même, de 378 à 258 kilomètres, en adoptant les premiers chiffres posés par M. l'ingénieur Galland.

Si la subvention du département et de l'Etat ne porte plus que sur cette longueur réduite, elle s'élèvera à près de 50,100 fr. par kilomètre, ce qui améliorera notablement la situation de la nouvelle société se présentant pour obtenir la concession du réseau départemental, et peut en assurer la prompte et complète exécution.

Nous espérons que c'est à ce point de vue que se placera, dans sa prochaine session, le Conseil général, pour apprécier dans leur ensemble les importantes questions qui vont être soumises à son examen, et nous pensons qu'il ne saurait se laisser détourner, sans préjudice pour le bien public, par des considérations de détail, d'une solution de nature à sauvegarder l'intérêt départemental tout en donnant satisfaction aux légitimes prétentions des grandes compagnies qui veulent compléter leur réseau actuel par les prolongements naturels qu'ils comportent.

La question des chemins de fer semble entrer dans une nouvelle phase.

Nous lisons dans l'*Echo du Loir*, journal de la Flèche :

« Par décret du 13 avril, le Conseil général du département de Maine-et-Loire est convoqué pour le 25 avril, à l'effet de délibérer sur l'exécution du réseau des chemins de fer d'intérêt local dans le département, ainsi que sur les autres affaires urgentes que le préfet croira devoir lui soumettre. »

On voit que nos voisins ne restent pas inactifs, et cette activité nous est un exemple à suivre. N'oublions pas que le Conseil général de Maine-et-Loire n'a cessé d'émettre et de soutenir, sur le tracé du chemin destiné à relier à Angers l'embranchement d'Aubigné à La Flèche, une opinion complètement opposée à celle du Conseil général de la Sarthe ; le tracé par la vallée du Loir serait, si l'administration de Maine-et-Loire l'emportait, abandonné depuis le Lude, et la ligne se dirigerait

de cette ville sur Angers, en passant par Bauge. C'est le plan proposé par M. Galland, ingénieur de la compagnie du chemin de Poitiers à Saumur, et qui a préparé, en outre, avec l'assentiment du Conseil général de Maine-et-Loire, tout un ensemble de lignes constituant dans ce département un réseau complet.

Il n'y a pas lieu à s'effrayer outre mesure, non-seulement le tracé par la vallée du Loir est le plus normal, le moins coûteux et de plus productif ; non-seulement le Conseil général de la Sarthe s'est prononcé en faveur de ce tracé avec autant d'énergie que l'a fait celui de Maine-et-Loire pour le tracé Galland ; non-seulement enfin la Compagnie d'Orléans a tout intérêt à prolonger notre embranchement sur Angers en suivant la vallée ; il faut aussi se rappeler que le département de Loir-et-Cher, intéressé à ce prolongement, joint ses efforts aux nôtres ; il faut aussi ne pas perdre de vue que la Compagnie des Charentes, plus sérieuse que celle de Poitiers à Saumur, est en instance pour obtenir un prolongement de Saumur à la Suze par Bauge et La Flèche, qui serait exclusif du projet Galland.

Néanmoins, ne nous endormons pas dans une trop grande sécurité ; redoublons d'efforts, multiplions les démarches, accumulons les statistiques, démontrons que le tracé de la vallée du Loir est réellement supérieur à tout autre. Nous l'avons déjà fait, c'est vrai ; répétons cette démonstration ; la vérité a souvent besoin d'être incessamment affirmée et prouvée. Nos rivaux agissent ; agissons.

Le tirage de la loterie de St-Vincent-de-Paul a eu lieu mardi soir, à une heure, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. le V^e O'Neill de Tyrone, sous-préfet de Saumur.

La pendule de S. Exc. M. Louvet, ministre de l'agriculture et du commerce, a été gagnée par le n° 2,621.

Et le service à café en porcelaine de Sèvres, offert par Sa Majesté l'Empereur, par le n° 2,402.

Voici la liste des numéros gagnants :

- 125, 189, 361, 401, 623, 649, 759, 819, 847, 888, 947, 971, 977, 1,071, 1,078, 1,120, 1,125, 1,139, 1,165, 1,340, 1,348, 1,467, 1,504, 1,515, 1,544, 1,575, 1,784, 1,824, 1,846, 1,887, 1,917, 1,940, 1,985, 2,162, 2,193, 2,252, 2,254, 2,254, 2,260, 2,290, 2,552, 2,402, 2,447, 2,479, 2,579, 2,621, 2,677, 2,713, 2,719, 2,753, 2,839, 2,895, 2,930, 2,964, 2,970, 3,014, 3,070, 3,085.

Parmi les plus beaux lots, on remarquait un volume in-folio, richement relié en maroquin rouge du Levant, aux tranches dorées, avec les armes du Pape sur les plats : c'était le magnifique ouvrage sur Rome, illustré de gravures, publié par M. J. C. D. Armengaud. Une bouteille de vieux rhum accompagnait ce lot, provenant des libéralités d'un bienfaiteur,

qui avait fait remettre, en même temps, un pli cacheté, à l'adresse de M. le président de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Ce pli contenait le quatrain suivant :

Pour la bataille des lots,
Voilà ceux que je vous livre,
En guise de Chassepots ;
Rhum en litre et Rome en livre.
(Un romantique.)

Ce spirituel à-propos a été fort applaudi, et il lui a été répondu par les vers suivants :

A vos charmants jeux de mots
Je ne sais plus que sourire
Et sans feintise, vous dire :
Je préfère aux Chassepots
Le rhum et votre beau livre.
UN CLASSIQUE,
Amateur du romantique.

Dimanche dernier, on a trouvé dans le Thouet, à peu de distance de Montreuil-Bellay, le cadavre du nommé Uchau (Raymond), terrassier, âgé de 65 ans, né à Cierp (Haute-Garonne).

Cet individu a été reconnu par les religieuses de l'hospice de Montreuil, où il avait passé les journées des 7, 8, 9, 10 de ce mois.

Le suicide remonte à huit jours environ.

L'assemblée dite : de la Croix-Verte, organisée par les soins de M. le Maire de la commune de Saint-Lambert-des-Levés, aura lieu le dimanche, 1^{er} mai prochain.

Jeux de toutes sortes, illuminations et feu d'artifice.

L'Union de l'Ouest a reçu communication de la dépêche télégraphique suivante, qui a été adressée, lundi, à M. l'abbé Bompais, vicaire-général capitulaire d'Angers :

Rome, 18 avril, 1 h. 15 m. — Le sacre de Monseigneur vient de s'accomplir avec beaucoup de solennité. Soixante évêques y assistaient. Monseigneur vous envoie ses premières bénédictions, puis à tout son clergé et à tous les fidèles du diocèse d'Angers. — F. Chesneau.

A l'occasion de son sacre, Mgr Freppel a fait remettre 500 fr. à MM. les curés de la ville, 500 fr. au bureau de bienfaisance et 500 fr. aux membres des conférences de Saint-Vincent de Paul, pour être distribués aux pauvres de la ville d'Angers.

Mardi matin, 19 avril, notre nouvel évêque a pris possession de son siège, par procuration adressée à M. l'abbé Bompais. Cette cérémonie a eu lieu à l'église cathédrale, en présence de MM. les chanoines et d'un nombreux clergé, auxquels s'étaient joints des fidèles de tout rang, visiblement heureux de passer sous la garde du nouveau Pasteur.

La peine de mort prononcée contre Rivière, le 24 février dernier, par la cour d'assises de la Vienne, pour crime d'assassinat suivi de vol, sur la personne de Sylvain René, vient, nous assure-t-on, d'être commuée par l'Empereur en celle des travaux forcés à perpétuité.

La nouvelle officielle en serait arrivée samedi soir à Poitiers.

On pense que l'entérinement des lettres de grâce en audience solennelle de la cour impériale, toutes chambres réunies, aura lieu après les vacances de Pâques. (ECHO DU POITOU.)

C'est l'année prochaine, en 1871, que va se faire le nouveau recensement quinquennal de l'empire français, le dernier ayant eu lieu en 1866.

Voici, d'après les précédents recensements, quelle a été l'augmentation de la grande famille française depuis 1821 :

Année	Population
1821	50,461,875 individus.
1831	52,569,225
1836	53,540,910
1841	54,230,478
1846	55,401,761
1851	55,783,170
1856	55,839,364
1861 (89 départem.)	57,382,225
1866	58,067,064

En attendant la fin du chômage, on vendit peu à peu le petit mobilier de la mansarde et, quand le travail revint, la mansarde était vide.

En peu de mois Lambert vieillit de dix années. Cyprien, insoucieux comme le comportait son âge, allait à l'école sans connaître encore le chagrin ; Marianne, dont la santé s'épuisait dans le travail de couture qu'elle faisait nuit et jour, tomba sérieusement malade.

Et la misère fut complète dans le triste ménage.

Un sage a dit : « La santé est la richesse des pauvres. »

Il avait bien raison ce sage, car sans la santé pas de travail, sans le travail pas de pain, et pas de pain ce sont les tortures cruelles de la faim.

A la vue de Marianne étendue sur son lit de souffrances, le courage abandonna Lambert.

Pendant le jour, Cyprien soigna sa mère ; pendant la nuit, Lambert veilla sa femme. Accablé de lassitude, il ne travailla plus, dès lors, que la moitié du temps ordinaire, et la misère s'accrut ; les médicaments coûtent si cher !

Marianne s'affaiblissait de plus en plus ; les médecins renoncèrent à prescrire des ordonnances.

Alors un étrange changement s'opéra dans l'esprit du menuisier. Ses rêves d'autrefois lui revinrent ; le désir des richesses le poursuivait comme un fantôme.

Un peu d'or, c'était la vie de sa femme bien-aimée ; avec un peu d'or il eût apaisé les convulsions terribles qui agoniaient sans cesse la vie de Marianne. Et il appela la fortune à grands cris, le malheureux insensé.

Un soir, dans une rue déserte, il osa tendre la main aux passants. Les uns sourirent, les autres le prirent pour un voleur.

Alors il voulut se suicider. La pensée de Cyprien le retint sur le bord de l'abîme.

Marianne mourut. Lambert, brisé sous le malheur, se releva soudain, la malédiction aux lèvres. Il jura intérieurement qu'un jour Cyprien serait riche, pour ne pas voir à son tour sa femme mourir de faim et de misère.

Il n'eut plus qu'un but dès ce moment ; son fils. Il ne vécut plus que pour un seul être au monde : son fils.

Cyprien témoigna le désir d'être graveur sur cuivre. Lambert travailla double, et paya l'apprentissage du jeune homme.

Mais aussi comme il en fut récompensé, le pauvre père ! son fils l'adorait ; jamais il ne lui causa volontairement la moindre peine.

Cependant, rien ne pouvait dissiper la mélancolie

dont était empreint le visage de Lambert. Cette mélancolie augmenta, au contraire, à mesure que son fils avançait en âge.

Le menuisier porta sans cesse une blouse, pour que je graveur fut vêtu convenablement.

Mais il eût des rêves terribles. Il lui sembla que la misère se tenait toujours là, debout, près de sa porte, menaçant son fils, s'il restait un jour seul sur la terre.

Il vit passer les angoisses poignantes qui lui avaient brisé le cœur, et l'avenir l'effraya pour Cyprien.

Dès lors il fut à la piste de toutes les occasions de gain ; il chercha le hasard qui pouvait l'enrichir.

Maintenant que nos lecteurs connaissent Joseph Lambert, ils ne devront pas s'étonner des événements qui vont suivre.

(La suite au prochain numéro.)

Le ministre de l'agriculture et du commerce a invité par circulaire tous les comices agricoles de France à faire connaître leur opinion sur le projet du code rural qui sera prochainement soumis au Corps-Législatif.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 52, Angers.

En ajoutant à ce dernier chiffre les populations de l'Algérie, des colonies et de nos nationaux répandus sur tous les points du globe, la famille française atteint bien certainement le chiffre de 50 millions d'individus.

La pose des traverses et des rails se poursuit activement sur la ligne du chemin de fer de La Flèche à Aubigné. La locomotive arrive au jourd'hui en gare du Lude.

A la Flèche, les travaux importants de la gare avancent rapidement; bientôt sera entreprise la pose des traverses et des rails sur la section entre le Lude et La Flèche, et ce travail marchera vite, aidé par les locomotives qui apportent les matériaux. Le ballastage viendra ensuite. Peut-être, dit l'*Echo du Loir*, la ligne sera-t-elle inaugurée avant l'automne.

Par arrêté de M. le préfet, d'Indre-et-Loire du 6 mars, la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans est autorisée à ajouter à son tarif spécial D. n° 10, les nouveaux prix ci-après pour le transport des charbons de bois par chargement de 4,500 kilogrammes au minimum, ou payant pour 4,500 kilogrammes, savoir :

Par mille kilogrammes, frais de chargement

et de gare compris : Des Ormes : à Saumur (114 kilomètres), 6 fr. 50 c. ; à Angers (158 kilomètres), 9 fr. 20 ; à Nantes (245 kilomètres), 14 fr.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

La proclamation de l'Empereur au peuple français paraîtra dimanche matin, en même temps que le décret convoquant les électeurs pour le vote du plébiscite.

Le Manifeste de la gauche conseille de voter non.

On lit dans le *Constitutionnel* :

« Nous pouvons annoncer à nos lecteurs une bonne nouvelle.

» Paris, en présence du vote solennel qui de longtemps décidera des destinées de la France, se réveille et se retrouve. La bourgeoisie grande et petite se rallie aux ouvriers honnêtes et intelligents, dans le but commun d'obtenir un résultat qui soit digne de la capitale de l'empire. »

Pour dernières nouvelles : P. GODET.

L'illustration, dans sa livraison du 16 avril 1870 (N° 1416), publie les articles et les des-

sins d'actualité dont voici le sommaire :

Texte. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Les régates de la Tamise. — Voyage autour de Cuba (suite). — Les impôts en France (suite et fin). — Un bac sur la Manche. — Chronique parlementaire. — Le doute en justice, nouvelle, par M. S. de Raubar (suite). — Gazette du Palais. — Les théâtres. — Revue du mois, par Bertall. — Revue de la Bourse. — La cuisine au gaz.

Gravures. — Palais de l'Industrie : Revue de l'escadron des cent-gardes, passée par l'Empereur. — Régates de la Tamise : Course d'honneur entre les Universités d'Oxford et de Cambridge. — Voyage autour de Cuba (3 gravures). — Bac à vapeur sur la Manche (5 gravures). — Les appartements de S. A. I. le prince Napoléon au Palais-Royal : le fumoir. — Revue du mois, caricatures par Bertall (12 dessins). — Chauffage au gaz : Magasins d'appareils de chauffage par le gaz de M. Jacquet. — Rébus.

— Tout malade trouve, dans la douce *Revalessière* du Barry, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle guérit sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois,

vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxion, et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — La *Revalessière* chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris. (450)

BOURSE DU 19 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 74 50.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 103 00.

BOURSE DU 20 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 74 65.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 103 25.

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'ÉLECTEUR LIBRE

Directeur politique : ERNEST PICARD, Député. — Rédacteur en chef : ARTHUR PICARD

LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX HEBDOMADAIRES

PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Résumé de tous les événements de la semaine ; — Politique intérieure et extérieure, — Chambres, — Littérature, — Agriculture, Sciences, — Théâtres, par des écrivains très-distingués ; — Finances, — Cours des Bourses, Halles et Marchés.

12 FRANCS PAR AN. — AVEC LES COMPTES-RENDUS DU CORPS-LÉGISLATIF 16 FRANCS UN AN, — 9 FRANCS SIX MOIS, — 5 FRANCS TROIS MOIS

Envoyer un mandat sur la poste à l'Administrateur du journal, 340, rue Saint-Honoré, à Paris.

Abonnements pour la période plébiscitaire dans l'intérêt de l'organisation de la discipline électorale : 1 franc en timbres-poste.

Suivant acte reçu par M. Henri Laumonier et son collègue, notaires à Saumur, le 16 avril 1870, portant la mention suivante :

« Enregistré à Saumur, le 19 avril 1870, folio 11, verso, case 3, reçu cinq francs, décimes soixante-quinze centimes. » (Signé) DELPECH ;

MM. Fortuné-Gustave de Fos, Jacques-Ernest de Fos et Léon de Fos, tous les trois banquiers demeurant à Saumur.

Ont déclaré proroger pour huit années, qui ont commencé à courir au 1^{er} octobre 1868, la Société existant déjà entre eux sous la raison *VEUVE DE FOS-LETHEULLE ET FILS*, pour toutes opérations d'escompte et de banque, et pour l'exploitation d'une maison également à Doué. Cette prorogation a été ainsi arrêtée sans aucune modification aux clauses de la Société.

Conformément à la loi du 24 juillet 1867, une copie régulière de cet acte de prorogation a été déposée à chacun des greffes du Tribunal de commerce de Saumur et de la justice de paix du canton sud de la même ville, le 19 avril 1870. (159)

A VENDRE

OU A LOUER,

Pour la Saint-Jean 1870,

UNE MAISON

Avec jardin et vignes,

Sise au Pont-Fouchard,

Occupée actuellement par M. Gouin, appartenant à M^{me} veuve BONTEMPS.

S'adresser, pour les renseignements, à M. VÉRON, au Pont-Fouchard, ou à M. NEVEU, ferblantier, rue du Portail-Louis. (561)

Etude de M. ROBINEAU, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M. ROBINEAU,

Le dimanche 24 avril 1870, à midi,

LES IMMEUBLES

CI-APRÈS,

dépendant de la succession de M^{me}

V. Lecharpentier,

Situés communes de St-Lambert-des-

Levées et des Rosiers.

1^{er} Lot. — Une maison, à St-Lambert-des-Levées, avec jardin et terrasse, située en face de la Mairie.

2^e Lot. — Une maison de fermier, et 54 ares 30 centiares de terre affiés de rangées, situés commune de St-Lambert-des-Levées.

3^e Lot. — 83 ares 94 centiares de terre, à la Forêt ou Chêne-du-Mensonje, commune des Rosiers.

4^e Lot. — 14 ares 40 centiares de terre, aux Pois-Ronds, commune des Rosiers.

5^e Lot. — 15 ares 40 centiares de terre, à la Porte, commune des Rosiers.

Pour plus amples renseignements voir les placards affichés.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. ROBINEAU, notaire ;

Et sur les lieux pour voir lesdits biens. (128)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON,

rue Cendrière,

Précédemment occupée par M. Binsse,

huissier.

Cette maison possède un jardin de 2 ares, une écurie et une remise.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE,

avoué. (75)

A VENDRE

VOITURE, CHEVAL ET HARNAIS.

Petite rue St-Pierre, 18.

ON DEMANDE

DES AGENTS actifs, intelligents et de bonne tenue pour le placement de trois articles nouveaux, brevetés, très-utiles à tout le commerce en général et à toutes les administrations.

Le placement de ces articles peut produire de 40 à 50 francs par jour.

S'adresser à M. LEMESLE, imprimeur-libraire, place St-Martin, Angers, seul concessionnaire des brevets pour les départements de Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Morbihan.

Inutile de se présenter si on ne peut fournir de bonnes références comme honorabilité. (160)

ON DEMANDE

dans chaque chef-lieu de canton un

CORRESPONDANT honorable pouvant s'occuper activement d'affaires de

BANQUE. Ecrire, 62, rue Turbigo, à Paris, au Directeur de la **Banque générale** des valeurs mobilières.

AVIS AUX RENTIERS

COUpons français et étrangers payés AU PAIR sans escompte ni retenue d'aucune sorte, avantage qu'aucune autre maison ne fait.

RENTE ITALIENNE, paiement immédiat du coupon de juillet 1870.

AVANCES SUR TITRES A 2 1/2 0/0 net meilleur marché que partout ailleurs **SANS COMMISSION**, 62, rue Turbigo, à Paris, **BANQUE GÉNÉRALE** des valeurs mobilières. (74)

GRANDE MAISON

Composée de 10 pièces, cave, écurie, remise et jardin,

A LOUER

de suite,

Rue de la Petite-Bilange.

S'adresser à M. ANGELO.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

PREMIER ÉTAGE, maison Gaborit, rue St-Jean, à Saumur.

S'adresser à M. Gaborit ou à M. Poisson, rue de la Petite-Bilange.

A LOUER

Pour la St-Jean,

UNE JOLIE

MAISON BOURGEOISE

rue Beaurepaire,

Composée de 10 pièces environ, cour et jardin.

S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques. (151)

LE VERT DE LA PRAIRIE PONNEAU

SERA OUVERT LE JEUDI 5 MAI 1870.

Les personnes qui désirent mettre des chevaux dans cette prairie s'adresseront au château de l'Île Ponneau ou, sur la prairie, au garde.

Prix pour un mois : 30 francs et 2 fr. pour le garde.

On paiera en entrant. (151)

CHARBONS DE BOIS, CHARBONS DE TERRE ANGLAIS ET FRANÇAIS, COKE, Ardoises.

E. FORGE FILS, Quai de Limoges, à Saumur,

A un dépôt de charbons de bois, pour usages domestiques et industriels.

Ces charbons, extraits de bois essence chêne, ayant 17 années au minimum et toujours fabriqués par les mêmes ouvriers, sont de premier choix, d'une qualité régulière et économique.

Afin de donner plus de sécurité aux acheteurs, M. Forge ne fera subir à ces charbons aucune manutention. Les ventes et livraisons se feront, par sacs de 50 kil. nets, tels qu'il les recevra du producteur. (152)

Saumur, P. GODET, imprimeur.